

ETE 2012

LE CHEMIN DES GRANDES « ZOREILLES »

Maison du Salève – Ferme de Chosal
Randonnée itinérante en liberté avec un âne de bat
2 jours / 1 nuit / 2 jours de balade



*Venez vous initier à la randonnée avec les ânes.
Un séjour itinérant idéal pour une première expérience en autonomie.
Une randonnée facile avec une nuit en gîte et des étapes courtes ponctuées de visites
pour découvrir la nature et le patrimoine tout en s'amusant.*



PROGRAMME

Jour 01 : Maison du Salève – Charly

Accueil à la Ferme de Chosal à 9h00.

Prise de contact avec les ânes, préparation des bats, formation à la conduite des ânes (1h00) ; puis transfert à la Maison du Saleve, en déposant au passage les bagages au gîte.

Visite de **la Maison du Salève** : pour découvrir cette petite montagne étonnante et le territoire que vous allez traverser à pied. Ceci grâce à une muséographie, interactive et spectaculaire dans l'exposition permanente. Un livret vous sera donné à l'entrée pour une visite ludique avec les enfants. Au rez-de-chaussée l'exposition temporaire sur les contes et légende du Salève et du Vuache vous permettra d'écouter de surprenantes histoires. Une borne interactive vous permettra de visualiser votre itinéraire. Enfin, le jardin et les jeux d'enfant vous donneront un avant goût des paysages et des milieux que vous rencontrerez. Vous pourrez pique-niquer sous des poiriers centenaires avant le départ. (1 heure environ).

Pique-nique dans le jardin de la maison ou dans la salle hors sac.

Départ pour la randonnée en début d'après midi afin de rejoindre le village de Charly. A la sortie du Bois de Montailoux, un point de vue magnifique domine le village de Présilly. Vous découvrez le Salève, Genève et son jet d'eau, le lac Léman et le Jura. Plus loin l'itinéraire rejoint le chemin de Compostelle et bascule sur la vallée des Usses.

Nuit en gîte à Charly ou en Chambres d'hôtes à Cernex (selon la formule choisie).

Distance : 6,5 km

dénivelée + : 170 m

Horaire : 3 h 30

Jour 02 : Charly – La Ferme de Chosal

Reprise de la randonnée en direction de **la Forêts des Epouvantails** où vous découvrirez à travers une balade en forêt un univers féérique et amusant : 8 hectares de forêt verdoyante traversés par un cours d'eau « Le Nant Trouble », parsemés d'espaces verts, de petits étangs et habités par une centaine d'animaux : cochons, moutons, ânes, chèvres, rennes, oies, canards... Vous vous cacherez dans le labyrinthe géant et partirez à la rencontre du petit peuple de la forêt. Il sera remis aux enfants un formulaire pour participer au grand jeu de piste et élucider le « mystère de la forêt ».

Après le pique-nique, la balade se poursuit à travers les vergers du Salève, puis le long de la rivière « les Usses » afin de rejoindre la ferme de Chosal. Vous retrouvez votre voiture et passez récupérer vos bagages au gîte de Charly ou à la chambres d'Hôtes de Cortanges.

Distance : 10 km

Horaire : 3 h 30

Points forts :

- La présence d'un âne pour motiver les enfants
- La découverte des contreforts du Saleve (Mont Sion, vallée des Usses)
- La visite de la Maison du Salève.
- La visite de la Forêt des Epouvantails.

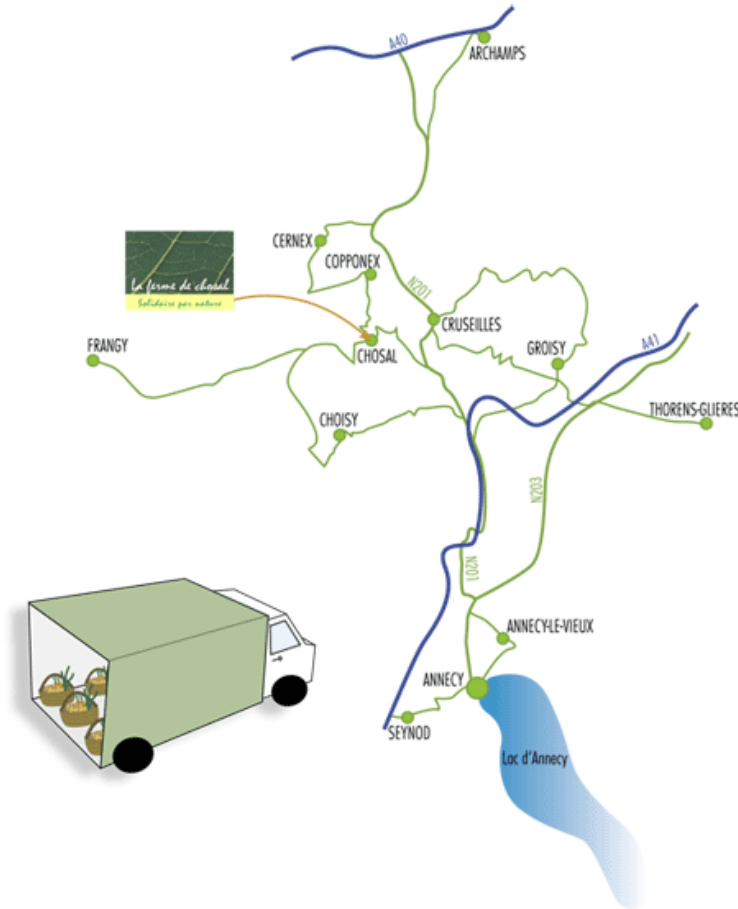


FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour pour **9 h 00 à la ferme de Chosal**.

Accès voiture :



Accès train :

Impossible

DISPERSION

Le deuxième jour **vers 16h30 à la Ferme de Chosal**.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Si vous souhaitez arriver la veille du départ ou rester le dernier jour sur place nous contacter.

NIVEAU

Randonnée facile accessible à tous. Enfant de 4 ans minimum.

Idéale pour une première expérience de randonnée avec ânes de bât. Les ânes peuvent porter les jeunes enfants sur de petites distances lorsqu'ils sont fatigués.

HEBERGEMENT

Formule gîte :

1 Nuit en gîte à Charly. Chambre de 4 personnes avec un salle de bain à partager. Le gîte est situé dans une maison de village typique de la région du Saleve. Il n'est pas gardé et accueil également des pèlerins qui font le chemin de Compostelle. Prévoir sacs de couchages.

Le pique-nique du premier jour n'est pas fourni.

Le dîner du 1^{er} jour et le petit déjeuner du 2^e jour sont livrés au gîte par un traiteur vers 18h00. Le dîner est un repas chaud (conservé au chaud). Ils sont composés de produits du terroir. Le pique-nique du 2^e jour est fourni.

Formule chambres d'hôtes (du lundi au jeudi) :

1 nuit en chambres d'hôtes à Cernex. Chambres de 2 personnes avec salle de bain dans la chambre. Chambre de 4 pour les familles. Draps et linge de toilettes fournis.

Le pique-nique du premier jour n'est pas fourni.

Le dîner (1 assiette froide, 1 boisson et 1 dessert) et le petit déjeuner sont pris sur place. Le pique-nique du 2^e jour est fourni.

Cette formule rallonge la 1^{ere} journée de 5 km et 1h de marche, et la seconde journée de 3 km et 40 mn de marche.

ÂNE ET PORTAGE

Pas de portage de sac à dos sauf éventuellement le pique-nique et les petites affaires personnelles.

1 âne jusqu'à 4/5 personnes (soit généralement un âne par famille).

Chaque âne est équipé d'un bât en bois et d'une paire de sacoches cuir de 50 litres chacune dans lesquelles vous pourrez installer vos affaires.

Pour ne pas surcharger l'âne vos bagages seront laissés au gîte lors de la navette du 1^{er} jour.

GROUPE

Vous partez entre vous.

CARNET DE ROUTE

- Topo guide rédigé par nos soins, décrivant chaque étape
- 1 carte au 1/25 000 avec itinéraire surligné, à nous rendre en fin de circuit.
- Un bon d'échange pour l'entrée à la Maison du Saleve.
- Un bon d'échange pour l'entrée au Parc des Légendes.

Encadrement possible par un accompagnateur en montagne : nous consulter.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter :

OBLIGATOIREMENT :

Impérativement : Sacs draps (couvertures dans le gîte)

Vêtement de pluie étanche (veste et pantalon)

1 pull plutôt qu'une veste trop lourde

Bonnes chaussettes à bouclettes de préférence

Sacs poubelles pour ranger vos affaires dans les sacoches et les protéger en cas de pluie

Chaussures de marche étanches, déjà « faites » à tige légèrement montante

Éventuellement, petit sac à dos (20 à 30 litres) pour petites affaires personnelles

Gourde, couteau de poche (toujours utile), **lampe de poche**, bouteille thermos, boussole si vous avez

Lunettes et chapeau de soleil, crème solaire

Petite pharmacie

Serviettes et nécessaire de toilette

Et encore appareil photo, jumelles,... équipement de bain !

DATES ET PRIX

Du 30 juin au 02 septembre 2012	Prix en gîte	Prix en Chambres d'hôtes
Famille de 2 adultes et 1 enfant	382 €	459 €
Famille de 1 adulte et 2 enfants	374 €	453 €
Famille de 2 adultes et 2 enfants	418 €	516 €
1 adulte supplémentaire	110 €	-
1 enfant supplémentaire	99 €	126 €
1 âne supplémentaire	78 €	78 €

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- l'âne et son équipement (principe d'un âne par famille)
- la pension complète et l'hébergement (pique nique le midi)
- le carnet de route et les visites prévues au programme
- SOS âne en cas de problème

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le pique-nique du 1^{er} jour
- l'assurance annulation 2%
- l'assistance - rapatriement 1%

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès des Mutuelles du Mans. Les événements garantis sont :

- la maladie grave, accident grave ou décès atteignant l'une des personnes assurées, son conjoint ou concubin, leurs ascendants ou descendants, gendres et belles-filles, accompagnants. La gravité de l'accident ou de la maladie devra être constatée par une autorité médicale.

- le décès d'un frère, d'une soeur, d'un beau-frère ou d'une belle-soeur.

- un dommage matériel causé par un accident, un incendie, une explosion ou un événement naturel entraînant des dommages importants aux locaux professionnels ou d'habitation principale ou secondaire occupés par l'assuré et nécessitant sa présence urgente et impérieuse en vue d'effectuer les actes conservatoires nécessaires.

- la modification incontournable des dates de congés payés par l'employeur, et la substitution de nouvelles dates de séjours impossible.

- le refus par l'employeur (hors société intérimaire) d'octroyer des congés à un chômeur ayant retrouvé du travail dans les 4 mois qui précèdent le séjour.

Les frais qui vous seront éventuellement remboursés par l'assureur seront calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais que seules les cartes bancaires haut de gamme (Gold Mastercard ou Visa Premier) ont une garantie frais de recherche et secours.

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de MMA ASSISTANCE couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 000 €

- le rapatriement avec assistance en cas de blessure ou maladie,

- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,

- l'assistance en cas de décès,

- l'avance sur caution pénale à l'étranger,

- l'avance sur honoraires d'avocats à l'étranger,

- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers.

Ne sont pas garantis : les opérations de secours effectuées par les compagnons de l'assuré ou par des tiers présents sur les lieux de l'accident.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur la fiche d'information spéciale remise lors de l'inscription ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé dans un pays d'Europe occidentale.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex